

LES RESSOURCES THERMO - MINÉRALES DE LA TUNISIE

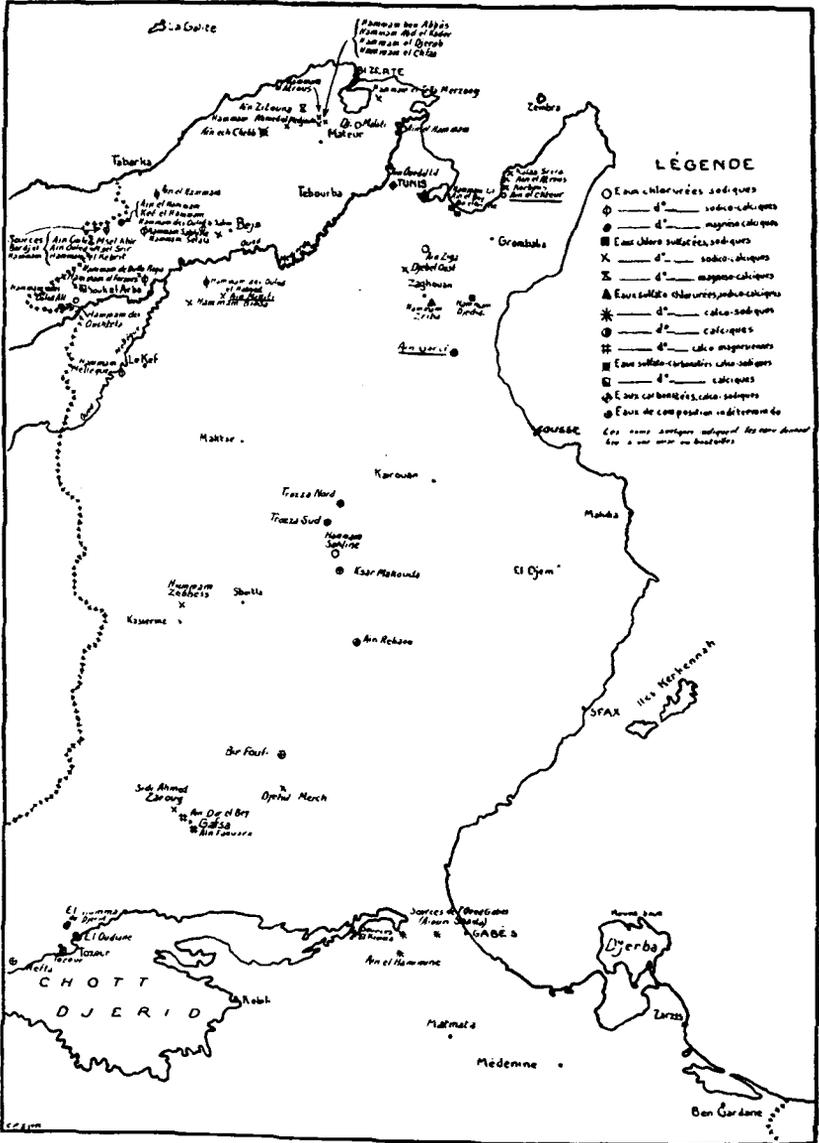
« Les eaux minérales, disait Alibert, sont une richesse dont on doit compte à l'humanité ». C'est pourquoi il ne nous semble pas inutile, une fois de plus, de rappeler les richesses hydrominérales de la Tunisie qui, si elles étaient rationnellement exploitées, seraient non seulement d'un grand profit pour la préservation de la santé de nos concitoyens, mais encore, du point de vue économique, une ressource d'importance qu'on ne saurait négliger.



Dans l'Antiquité, on ne s'était pas fait faute de méconnaître leur intérêt. Apulée soignait son torse aux « eaux persianes » (Hammam-Lif), et, dans les écrits latins les plus anciens intéressant la Tunisie, les noms variés de « Ad aquas », « aquae calidas », etc..., apparaissent nombreux. Depuis l'époque de César, les « aquae capitanae » (Korbous) possédaient une grande renommée, de même que plus au Sud, les « aquae tacapitanae » (El-Hamma de Gabès). Des témoins subsistent : ce sont les imposants vestiges romains qu'on retrouve autour des sources de Djebel-Oust, Bordj-El-Hammam, El-Hamma du Djerid, Hammam-Zriba, pour ne citer que ces localités à côté des trois grandes premières. « En parcourant la Tunisie, écrivait le Dr Bastide, vers 1888, on trouve, à chaque instant, des ruines d'anciens thermes romains, les uns réédifiés par les indigènes sous le nom de hammam, constructions lourdes mais peu solides que l'air effrite et que le temps détruit. Mais la plupart de ces édifices gisent épars sur le sol, seuls témoins du génie de colonisation de ce peuple et la grandeur de sa civilisation. »

Bien des « hammams » — très modestes en effet — avaient été édifiés pendant l'époque arabe, et placées sous l'invocation de tel ou tel saint marabout. Ces bains étaient très appréciés par les populations locales. Ceux de Korbous, en particulier, avaient eu un succès suffisamment étendu, pour motiver la rédaction, vers 1756, d'un ouvrage écrit en arabe par Mohamed Ben Hassin Baïram, d'après les enseignements d'un médecin chrétien converti au judaïsme, appelé Joseph El Guir.

Dès le siècle dernier, des médecins français, comme L. Franck (1850), Guyon (1857-1864) ou de savants voyageurs tels Pellisier (1853), Leprieur (1858), Guerin (1862) s'intéressent aux ressources thermo-minérales de la Tunisie.



Tunisie. — Carte des eaux thermo-minérales

Mais c'est après 1881, que de nombreux travaux voient le jour pour apporter leur contribution hydrologique (Bertainchand, Schweitzer, Berthon, Durand et Caillon, Bance et Durand, Berthon et Solignac, M. et L. Uzan, L. Uzan et C. Spezzaffumo, C. Saada, Sassi, etc...) ou médicale pure (Bastide, Laffite, Loir, Bertholon, Gauchery, Schoull et Remlinger, Rouquerol, Malinas, Bertrand, Pelon, Geslin, Arnaud, Caillon, Caillon et M. Uzan, Tremsal, Fère, Mme Duplenne, Dana et L. Uzan, M. Uzan, M. Cohen, etc...).

Des essais d'exploitation rationnelle des stations mettent en valeur successivement Korbous, Hammam-Lif, Djebel-Oust, en particulier.

En 1927, le travail d'ensemble de Berthon et Solignac réunit les connaissances à ce jour de l'hydrologie tunisienne et reste le document de base de toutes les études qui l'ont suivi. Il indiquait alors que les seuls sources thermales tunisiennes avaient attiré 31.525 baigneurs dont 24.145 Tunisiens et 7.380 Européens. Ces chiffres sont aujourd'hui largement dépassés. Ils pourraient être quintuplés si un équipement rationnel était offert à nos stations hydrominérales.

Ces préoccupations de voir organiser scientifiquement le thermoclimatisme en Tunisie ont été en 1936 celles de la Société des Sciences Médicales de Tunisie et, le 27 mars 1936, nous lui présentions un rapport qu'elle adoptait. La même année, au Congrès de thermoclimatisme à Paris, nous faisons le bilan du climatisme tunisien. Le Gouvernement décidait qu'un Conseiller technique pour l'hydroclimatologie serait adjoint au Conseil de la Santé Publique. En 1939, un décret beylical complété par un arrêté d'exécution (décret et arrêté du 1-8-1939, J. O. T. n° 92 bis, du 12 septembre 1939), prenait les premières dispositions légales, définissant juridiquement l'eau minérale et en réglementant l'exploitation.

Mais il reste à définir la station thermique ou climatique et à la doter d'un statut. C'est ainsi qu'on pourra, dans un avenir proche, nous l'espérons, utiliser à plein rendement les ressources thermo-minérales tunisiennes.

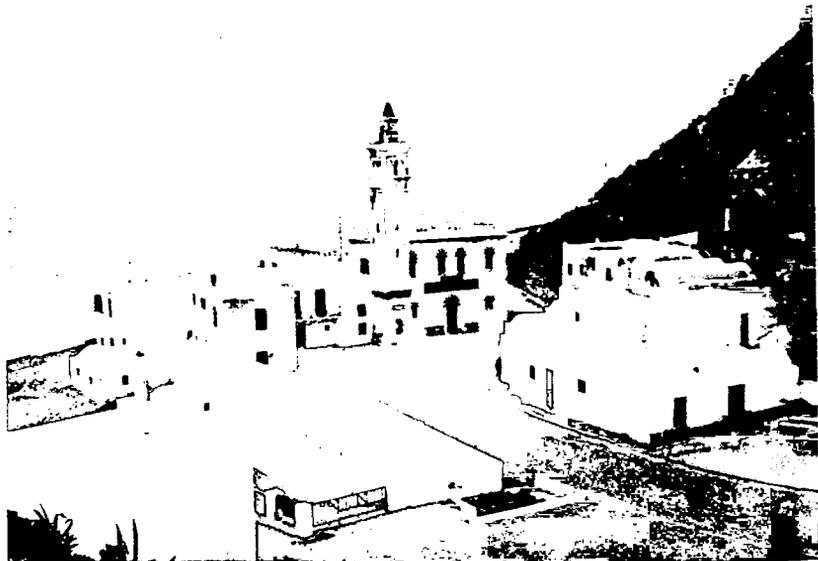
Ces ressources semblent en effet assez considérables. Dans leur travail général, Berthon et Solignac avaient recensé 73 sources (dont les deux tiers étaient plus ou moins exploitées) et ce chiffre est au-dessous de la réalité. Ces résurgences se groupent dans des stations diverses, de destin très inégal : les unes exploitées plus ou moins rationnellement et recrutant une clientèle assez large : Korbous, Hammam-Lif, Djebel-Oust, El-Hamma de Gabès, Hammam-Séiala (Béja), Hammam-Djedidi, Hammam-Zriba ; les autres ne possèdent que des piscines rudimentaires à l'usage des baigneurs locaux, comme El-Hamma du Djérid, Sidi-Ahmed-Zaroug (Gafsa), Bordj-El-Hammam et Kef-El-Hammam (près d'Aïn-Draham), Hammam des Ouchtatas, Hammam des Ouleds-Ali, le groupe du Djebel-Achkeul, etc... ; d'autres exploitées seulement pour la boisson : Aïn-Melliti, Aïn-Garci ; quelques-unes enfin pratiquement abandonnées.

Si quelques-unes de ces sources sont fraîches, assez minéralisées, parfois gazeuses (Aïn-El-Okteur à Korbous, Aïn-Melliti, Aïn-Garci, certaines eaux de la région d'Oued-El-Lil) peuvent être utilisées pour



Vue aérienne de Korbous

(Photo J.-L. Combes)



Korbous. — L'établissement thermal

la boisson et l'embouteillage, la plupart sont chaudes (27 à 70°) et de composition assez voisine où chlorures et sulfates dominent. Ce sont ces eaux chlorosulfatées chaudes qui intéressent le plus le thermalisme tunisien et ont leurs indications formelles dans bien des affections : rhumatismales, cutanées, traumatiques, arthritiques, digestives, gynécologiques, oto-rhino-laryngologiques, pour ne citer que les principales.



Korbous. — Aïn el Atrous



Korbous. — Aïn Sbia

C'est ainsi que se dégagent dans les stations les mieux partagées quant à l'outillage et à la clientèle, des indications plus précises. De plus, des conditions géographiques et climatiques viennent nuancer ces indications : Korbous et Hammam-Lif, situées sur le littoral, permettent la combinaison de la cure hélio-marine au traitement thermal proprement dit. El-Hamma de Gabès apporte à sa cure anti-rhumatismale l'appoint de son « climat prédésertique ». La position des sources de Bordj-El-Hammam et de Kef-El-Hammam avec leurs indications multiples autour de l'admirable site d'altitude d'Aïn-Draham permet de concevoir un « bloc thermo-climatique » dont on ne saurait méconnaître l'intérêt.

Comme on le voit, par ce rapide aperçu, il y a beaucoup à espérer du thermoclimatisme tunisien, qui a donné des preuves de sa valeur et de sa vitalité malgré toutes les vicissitudes qu'il a traversées. Que le législateur lui offre un statut juridique ferme, que des capitaux veuillent bien s'investir dans son domaine, que des organisateurs,

urbanistes, médecins et administrateurs, dirigent leur activité dans son secteur, et nous verrons alors s'élever dans ce pays, comme une couronne, toute une série de villes de cures, véritables « hauts lieux de la Santé », suivant l'expression du Professeur Pierre Delore, prêtes à assurer le traitement et la prévention d'une foule de maladies, pôles d'attraction pour l'étranger en quête de repos et de bien-être, et, ce faisant, ressource importante pour la prospérité de la Tunisie.

Docteur Maurice UZAN,
Directeur du Laboratoire de Physiologie
et d'Hydroclimatologie
à l'Institut des Hautes Etudes,
Conseiller Technique de la Santé Publique.